

Enseigner la musique # 12

MARCEL LANDOWSKI

UNE POLITIQUE FONDATRICE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
1966-1974

PRIX UNITAIRE 21 Euros

QUANTITE

FRAIS DE PORT 4,20 Euros

TOTAL

Vous êtes une société, un organisme

Vous êtes un particulier

RAISON SOCIALE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

COURRIEL

PAYS

Par virement sur le compte bancaire de CEFEDM MUSIQUE :

Adresse de la banque : SUCCURSALE LYON PART DIEU
117, rue Garibaldi - 69003 LYON FRANCE

N° de compte :
IBAN / FR70 4097 8000 5305 2387 5Y00 110 BIC / BSPFFRPPXXX

Par chèque à l'ordre du Cefedem Rhône-Alpes :

À retourner par voie postale à l'adresse : Cefedem Rhône-Alpes,
BP 2024 -14 rue Palais Grillet - 69226 LYON Cedex 02

Merci d'indiquer vos NOM, PRENOM lors de votre paiement.

Date / Signature /



LE COMITÉ D'HISTOIRE

→ www.culturecommunication.gouv.fr

Le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication a été créé à l'initiative d'Augustin Girard (1926-2009), ancien responsable du Département des études et de la prospective du ministère. Il en a été le premier président.

Le Comité d'histoire est né de la conviction qu'une administration se doit de réfléchir sur elle-même et sur son passé et à cette fin s'ouvrir à la recherche historique.

Fixées par l'arrêté du 11 mars 1993, les missions du Comité d'histoire sont les suivantes :

- rassembler et faire connaître les travaux existant sur l'histoire du ministère chargé de la culture et des institutions qui sont placées sous sa tutelle ;
- susciter des recherches, des études, des travaux bibliographiques et des guides de sources, les publier et assurer leur promotion auprès du public ;
- organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;
- promouvoir la coordination des efforts des institutions et personnes qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- favoriser le rassemblement et la conservation des documents et des matériaux utiles à cette histoire ;
- conseiller le ministre et les directeurs sur toute question ressortissant à l'histoire du ministère.

Le Comité d'histoire est placé auprès du ministre de la culture et de la communication



**LES CAHIERS DE RECHERCHE
DU CEFEDM RHÔNE-ALPES**
Centre de formation
des enseignants de musique

→ www.cefedem-rhonealpes.org

La collection des Cahiers de recherche « Enseigner la musique » est un programme de publications visant à promouvoir la recherche dans le domaine des enseignements de la musique et du métier de musicien.

La nécessité de construire des axes de recherche sur la pédagogie de la musique fait l'objet d'une préoccupation accrue des institutions de formation. Une telle recherche ne peut se constituer qu'en respectant deux principes : d'une part celui d'une ouverture disciplinaire large, de manière à pouvoir rendre compte des aspects contrastés - voire contradictoires - qui structurent le champ de la pédagogie de la musique, d'autre part en évitant de noyer dans l'éclectisme les questions traitées.

« Enseigner la musique » contribue à ce que la réflexion sur l'enseignement et les pratiques s'affirme comme un champ de recherche spécifique. Tout en faisant régulièrement appel à diverses disciplines - la musicologie, l'esthétique, la philosophie, les sciences de l'éducation, la psychologie, la philosophie - ainsi qu'aux expériences de praticiens - enseignants, compositeurs interprètes - cette revue affirme la singularité d'un tel champ.

CAHIERS DE RECHERCHES

du Cefedem Rhône-Alpes

Enseigner
la musique # 12

MARCEL LANDOWSKI
UNE POLITIQUE FONDATRICE
DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
1966-1974

NOËMI LEFEBVRE



MARCEL LANDOWSKI

UNE POLITIQUE FONDATRICE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

La politique musicale de Marcel Landowski est une politique fondatrice, première politique de démocratisation musicale, elle a durablement inscrit l'accès de tous à la musique comme objectif de l'action publique.

Politique de long terme et de cohérence forte, elle constitue la base institutionnelle de la vie musicale en France.

Elle débute à l'automne 1966, se formalise en 1969 par le Plan de dix ans, que Marcel Landowski imposera comme référent au delà de sa propre action.

Dans un contexte de profonds bouleversements des techniques de diffusion, cette réforme structurelle s'appuie sur la création de "régions musicales" disposant chacune d'institutions musicales d'enseignement, de diffusion et d'animation.

En lien direct avec la rénovation des orchestres et théâtres lyriques, Marcel Landowski accorde une place essentielle à l'enseignement musical, qu'il considère comme la condition première de toute vie musicale et comme une part indispensable de la formation de l'homme.

"Donner au plus grand nombre possible de Français la musique de qualité à laquelle ils ont droit", c'est, dans son projet, "organiser les milieux professionnels pour répondre le mieux possible à ce droit" ; c'est aussi agir sans relâche pour l'éducation musicale dans le cadre scolaire, et développer l'animation musicale sur le territoire.

Cet ouvrage concerne une politique de l'enseignement musical qui marque encore aujourd'hui l'histoire institutionnelle, professionnelle et éducative de la musique en France et laisse à notre temps l'empreinte d'une énergie politique exceptionnelle.

SOMMAIRE

I LA POLITIQUE MUSICALE ET L'ACTION CULTURELLE - 1962-1966

II LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DANS LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DE MARCEL LANDOWSKI

III LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SPÉCIALISÉ

IV L'ACTION DE MARCEL LANDOWSKI EN FAVEUR DE LA MUSIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

V LA POLITIQUE D'ANIMATION MUSICALE DE MARCEL LANDOWSKI

CONCLUSION LA MUSIQUE EN-DEHORS

1966-1974

MARCEL LANDOWSKI (1915-1999)

Fils du Sculpteur Paul Landowski, Marcel Landowski étudie le piano et envisage très tôt le métier de compositeur. Après son baccalauréat, il entre en 1935 au Conservatoire de Paris. Proche du groupe des six, il est surtout profondément marqué par l'influence d'Arthur Honegger. Il travaille avec le chef d'orchestre Pierre Monteux, et celui-ci crée ses premières œuvres dès 1937. Déjà remarqué avec l'oratorio Rythmes du monde, il connaît un grand succès après guerre, d'abord avec Le Rire de Nils Halerius, légende lyrique et chorégraphique, puis avec les opéras Jean de la Peur et Le Fou (1956).

Directeur du conservatoire de Boulogne-Billancourt (1960-1964), et directeur de la musique à la Comédie-Française (1961-1965), il est nommé inspecteur de l'enseignement musical en 1964. André Malraux lui confie, en 1966, la direction d'un service de la Musique afin de lancer une politique ambitieuse de démocratisation de la musique.

Premier directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse, Marcel Landowski est à l'origine d'une réforme profonde des structures musicales d'enseignement et de diffusion.

Inspecteur général de la Musique au Ministère de l'Éducation Nationale (1975-1977), Directeur général des Affaires culturelles de la Ville de Paris (1977-1979), Président du Théâtre musical de Paris-Châtelet (1979-1991), Il a été Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, où il est entré en 1975, puis Chancelier de l'Institut de France.

NOÉMI LEFEBVRE

Docteur en science politique, Noémi Lefebvre est actuellement responsable du Centre d'études sur l'enseignement et les pratiques musicales au Cefedem Rhône-Alpes. Depuis sa thèse portant sur l'éducation musicale en Allemagne et en France (IIEP de Grenoble, 1994), elle s'intéresse principalement aux rapports entre musique et politique à travers l'éducation. Elle a publié, en collaboration avec Anne Veitl, dans le cadre des recherches du Comité d'histoire du Ministère de la Culture, Maurice Fleuret : une politique démocratique de la musique (La Documentation Française, 2000).

Certains de ses travaux abordent plus spécifiquement les idéologies politiques "L'enseignement musical sous le III^e Reich, la perversion d'un modèle" dans l'ouvrage collectif "Le III^e Reich et la musique" (Fayard, 2004) ou l'analyse des représentations éducatives "De la natation appliquée à l'enseignement musical", (Cahiers de recherche du Cefedem Rhône-Alpes, 2007). Elle a par ailleurs publié deux romans : L'autoportrait bleu (Verticales, 2009), et L'état des sentiments à l'âge adulte (Verticales, 2012)